

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le 30 novembre 2023

heure de début de séance : 17 h 48

heure de fin de séance : 19 h 23

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Valérie DUPRE MICOULEAU	Principale
<i>Secrétaire de séance</i>	Nadia ASOUTI	Parent d'élève

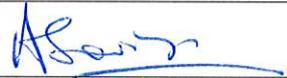
Nombre de membres présents : 21

Quorum : 14

Le *procès-verbal* de la séance du précédent Conseil d'Administration réuni le 07/11/ 2023 est *approuvé*.

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Installation des instances, règlement intérieur du CA		
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Sorties et voyages	1	
V	Contrats et conventions	2	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue / GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions diverses	2	

Le 13 décembre 2023

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

Transmission aux autorités
le :

Transmission au Recteur
Le

Collège Paul Langevin
01 rue Georges Charpak
66200 ELNE.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration
Séance du 30 novembre 2023
Séance 03 - 2023/2024

1. Ouverture de séance :

Le conseil d'administration du collège Paul Langevin s'est réuni en séance ordinaire sur proposition du chef d'établissement le 30 novembre 2023

Vous pouvez consulter la feuille de présence pour plus de détails sur la liste des titulaires et des suppléants.

	<i>Non Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Valérie DUPRÉ MICOULEAU	Principale
<i>Secrétaire de séance</i>	Nadia ASOUTI	Parent d'élève

Heure de début de séance : 17 h 48

Heure de fin de séance : 19 h 23

Nombre de membres inscrits : 27

Nombre de membres présents : 20 membres en début de séance

Arrivée de Mme ARANDA à 18 h 09.

Quorum : 14

Point 1 : Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration :

Le procès-verbal de la séance du précédent Conseil d'Administration réuni le 28 07 novembre 2023 est mis au vote.

POUR : 20	CONTRE: 0	ABSTENTION : 0
-----------	-----------	----------------

Le point 3, prévision d'effectifs : en l'absence de retour de la DSDEN, ce point d'information est reporté à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Signature du Président de séance  	Signature du Secrétaire de séance 
---	--

Collège Paul Langevin
01 Rue Georges Charpak – BP102
66200 ELNE

<p align="center">Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration Séance du 30 novembre 2023 Séance 03 - 2023/2024</p>
--

Chapitre I**Nature : Affaires financières****Point 8 : Affaires financières.**

- Budget 2024 + annexes – Cf annexes 1 et 2.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

Monsieur Valenzuela fait remarquer la baisse de la dotation globale de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental des Pyrénées Orientales qui s'élève à 154 167 € pour l'année 2024 pour un effectif de 1051 élèves Vs 2023 elle était de 169 444 € pour un effectif de 1045 élèves, **soit une baisse de -15 277€ pour une baisse d'effectif -6 élèves**. Alors que le montant des dépenses augmente en raison de l'inflation, ce qui oblige l'établissement à prélever 18 265 € sur le Fonds de Roulement (FDR) afin de couvrir le budget prévisionnel pour 2024. Il demande si cela est dû au fait d'avoir un fonds de roulement qui s'élève à 166 439,47€ au 31/12/2022. Madame Aliaga indique non et précise que le conseil départemental peut effectuer des reprises, mais qu'ils ne l'ont pas fait.

Monsieur Valenzuela demande s'il est possible d'utiliser le Fonds de Roulement pour l'achat de manuels. Madame Aliaga précise que le Fonds de Roulement ne peut pas être utilisé pour l'achat de manuels pédagogiques.

- Remises gracieuses – Cf annexe 3

Une RPE fait remarquer qu'il s'agit majoritairement de factures concernant le T3. Elle demande si cela n'est pas en lien avec les repas non consommés en fin d'année en raison des emplois du temps allégés pendant la période du Diplôme National du Brevet (DNB). Madame Aliaga indique : Non, les montants ne sont pas représentatifs du nombre de repas, mais d'un reste à charge des parents après déduction de la bourse, car il s'agit d'élèves boursiers.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

- Admission en non-valeur – Cf Annexe 4

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

Il est voté l'abandon de la créance de 2 081,45 €.

Procès Verbal de la Séance du Conseil d'Administration
- Séance du 30 novembre 2023
- Séance 03– 2023/2024

Chapitre IV**Nature : Sorties et voyages****Point 6 : Sortie**

Ce point n'était pas prévu à l'ordre du jour. Il a été proposé en adjonction en début de séance par Madame la Principale et accepté par l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Une sortie au ski sera proposée aux 260 élèves licenciés à l'UNSS, de la 6ème à la 3ème.

Elle est organisée par Madame Rodriguez et Monsieur Trossaert.

La sortie :

- ✓ 2 x 1 jour – 40 élèves différents par jour, soit un total de 80 élèves.
- ✓ Coût total de la sortie pour les 2 jours 1775€
 - 790 € Pour le transport
 - 320 € Pour le matériel
 - 405€ Forfaits/Assurances
 - 260 € pour les cours débutant
- ✓ Il sera demandé une participation aux familles de 20€ pour une journée
- ✓ L'établissement participera à hauteur de 200€

La première journée de sortie devrait avoir lieu le 20 décembre 2023 à Font-Romeu, La seconde journée en février ou en mars en fonction des conditions météorologiques.

Une professeure demande comment les élèves sont sélectionnés ? Car il y a 80 places pour 260 licenciés. La Direction du collège indique qu'il n'y a pas de processus de sélection mis en place actuellement.

Elle demande que, dans le cas où il y aurait plus d'inscrits que de places disponibles, de privilégier les enfants qui ne peuvent pas y aller dans d'autres conditions et de ne pas appliquer la règle du premier arrivé, premier servi.

Participation des familles de 20€ (pour 1 journée), pour vote :

Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Participation du collège Paul Langevin de 200€ (pour les 2 journées), pour vote :

Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

<p align="center">Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration - Séance du 30 septembre 2023 - Séance 03 - 2023/2024</p>

Chapitre V**Nature : Contrats et conventions****- Convention de stage étudiante**

Les membres du conseil d'administration votent une convention de stage d'observation entre l'université de Montpellier et le collège, pour une étudiante en licence « pluridisciplinarité et MEEF ». Stage de 5 semaines du 15 janvier 2024 au 1^{er} mars 2024.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

- Convention Routière

Les membres du conseil d'administration votent une convention, entre le collège et l'association P2R Occitanie représentée par M. IGLESIAS, convention régissant l'intervention de l'association « Prévention Risques Routiers - P2R OCCITANIE » dans le cadre de la sensibilisation aux conduites à risques.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

- Convention relative à l'utilisation d'équipements sportifs « Badminton »

Les membres du conseil d'administration votent une convention entre le club Illibéris Badminton, la mairie d'Elne, le Conseil Départemental et le collège. Cette convention a pour objet de fixer les conditions d'utilisation et d'animation d'un équipement sportif et de préciser les créneaux prévisionnels qui seront réservés aux utilisateurs.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

- Convention MPPF

Les membres du conseil d'administration votent une convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation prévues à l'article R.511-13 du code de l'éducation.

Convention établit entre le collège et la maison de prévention et de protection des familles (MPPF).

POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 2
-----------	------------	-----------------

- Convention PIJ d'Elne

Les membres du conseil d'administration votent une convention entre le collège et la communauté des communes Albères Côte Vermeille Illibéris pour le service jeunesse, convention relative à l'intervention de personnels du service jeunesse de la CC ACVI au collège Paul Langevin.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

Une représentante des parents d'élève du collectif RPE demande si l'absence de cette convention jusqu'à présent est le motif de la fermeture actuelle du foyer. Madame la principale et Madame la Gestionnaire indiquent que non, la raison de la fermeture du foyer est l'absence de candidat au recrutement d'un contrat de service civique.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration
-Séance du 30 novembre 2023
Séance 03 - 2023/2024

Chapitre XI

Nature : Questions diverses

Point 5 : Questions diverses :

Questions du Collectif RPE :

Des parents nous font savoir qu'il n'est pas possible d'avoir un contrôle parental ou d'installer un filtre sur les ordinateurs de la région.

Cette information est confirmée par certains professeurs présents au CA, un filtre est fait au sein de l'établissement avec school mais une fois à l'extérieur l'élève n'a plus aucun blocage ou filtres. Il est demandé par le Collectif RPE de faire remonter cette information auprès de la région afin de pouvoir avoir en retour une solution à proposer aux parents permettant d'installer un contrôle parental et/ou de mettre des filtres.

La direction du collège confirme que le nécessaire sera fait par l'établissement pour faire remonter l'information auprès de la région.

Les professeurs souhaitent également rappeler que la mise à disposition auprès des élèves d'ordinateurs n'a pas fait l'objet d'une consultation des professeurs.

Les parents souhaiteraient savoir si, dans les semaines à venir, cet ordinateur permettra d'alléger les poids des cartables ou si leur poids va se rajouter à des cartables déjà très lourds (jusqu'à 2 fois les recommandations de l'OMS) ?

Monsieur le Principal adjoint précise que la mise à disposition de cet ordinateur n'a pas vocation à alléger le poids des cartables. La digitalisation des manuels nécessite un budget, ce qui n'est pas prévu pour le moment.

Monsieur le Principal Adjoint tient à préciser que l'ordinateur ne doit pas être apporté systématiquement par l'élève, mais à la demande du professeur qui en fait la précision sur Pronote.

Le Collectif RPE avait demandé à connaître les modalités du contrat entre le collège et l'UDSIS concernant la restauration, à ce jour nous n'avons pas eu le retour espéré.

Madame Alliaga indique qu'elle ne peut pas communiquer le contrat car celui-ci est établi entre le Département et l'UDSIS, il ne sera donc pas transmis au Collectif RPE.

Le Collectif RPE demande le nombre exact de repas qui ont été commandés à l'UDSIS en 2022-2023 ?

Madame Alliaga indique que c'est environ 880 repas de servis par jour. Afin de limiter le gaspillage, une déduction de 40 repas par jour est faite lors des commandes effectuées à J-15, et un réajustement est effectué le jour même avant 10h pour réchauffer les repas livrés. Cela permet de faire don des repas non consommés et non chauffés à une association en partenariat avec l'établissement.

Information association FCPE :

Point d'information sur la réunion sur le cyber harcèlement :

Mme Noël informe les membres du conseil d'administration du bon déroulement de la réunion d'information sur le cyber harcèlement en date du 27 novembre 2023. Cependant, elle indique qu'il y avait très peu de participants, au nombre de 7 dont 1 professeur sur 23 participants inscrits.

Une prochaine session aura lieu bientôt, Mme Noël invite les membres du conseil d'administration à y participer.



Budget primitif 2024
Collège Paul Langevin - ELNE

RAPPORT DE PRESENTATION

Mme Valérie Dupré Micouleau, Principale

La notification de la dotation globale de fonctionnement au titre de l'exercice 2024, émise par le Conseil Départemental des PO le 31 Octobre 2023, est parvenue au collège Paul Langevin le 08 Novembre 2023, notifiant un montant de 154 167 €, soit une diminution de 15 277 € rapport à la DGF 2024. L'effectif retenu pour le calcul de cette dotation est 1 045 élèves.

A la lecture des éléments de calcul qui accompagnent la notification, on note que la part de viabilisation estimée est en baisse de 5 782 euros pour 2024 par rapport à 2023. Le coût de la fourniture d'électricité et de gaz ne cesse d'augmenter : nous avons subi une augmentation d'environ 40 % pour les frais d'électricité ces 2 dernières années. Cette diminution de l'enveloppe des frais de viabilisation 2024, contraint le collège à puiser dans son fonds de roulement pour équilibrer en recettes, les dépenses du service ALO.

Il est proposé aux membres du CA une répartition de la dotation de fonctionnement comme suit :

- ALO :	126 585.00 €
- VE :	1 000.00 €
- AP :	26 582.00 €

Outre la Dotation Globale de Fonctionnement, la construction d'un budget retrace d'autres sources de financement à savoir : la participation des familles pour les frais de demi-pension, les sorties et les voyages facultatifs ; les subventions qui proviennent de l'Etat, ainsi que les dons et les legs qui dans le présent budget sont alloués par le Foyer-Socio-Educatif du collège.

Ce budget 2024 est élaboré dans un contexte d'expérimentation du pro-logiciel Opale. Nous n'avons plus le Service des Bourses Nationales, et la contribution entre les services SRH et ALO n'existe plus, chaque service intègre ses propres frais de viabilisation.

l'intégralité des dépenses de ce service. Pour équilibrer ce service, il est proposé un prélèvement sur le fonds de roulement du collège d'un montant de 18 265 euros.

❖ Les dépenses :

- Nous retrouvons les mêmes types de dépenses que pour l'année 2023, avec des montants quasiment semblables. Le pôle le plus coûteux étant celui de l'électricité avec 55 000 euros de prévision.
- La disparition de la ligne des amortissements n'est que temporaire et due à l'expérimentation du logiciel Opale qui ne permet pas de traiter les amortissements au moment de la préparation budgétaire. Une régularisation sera opérée en cours d'année 2024.

II - SERVICES SPECIAUX

1- SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT - SRH

Ce service accueille en moyenne 880 élèves demi-pensionnaires chaque jour auxquels viennent s'ajouter des adultes. Ce service qui s'autofinance, est proposé en équilibre budgétaire en recettes et en dépenses pour un montant de : 443 271 €.

❖ Les recettes :

La seule ressource, provient de la participation des familles des collégiens et des commensaux : 443 271 € (Forfait de demi-pension et vente de ticket repas à l'unité).

❖ Les dépenses

- Les frais de viabilisation sont désormais inscrits dans les dépenses de ce service (eau et électricité) pour un montant total estimé à 16 185 €.
- Achat des repas à l'UDSIS pour 393 086 €
- Achat de denrées correspond à l'achat du pain (pas pris en compte dans le repas fourni par l'UDSIS)
- Frais d'entretien, de maintenance, d'hygiène et d'achat de petit matériel.
- Nous avons prévu une enveloppe de 8 500 € pour le financement des contrats obligatoires (cf P11 doc budget 2024).

La fréquentation du restaurant scolaire par les adultes permet de percevoir un peu plus de recettes. Comme pour le service ALO, ce service est touché par l'augmentation des prix de l'énergie, et plus précisément le coût de la consommation électrique (fonctionnement de toutes les installations techniques : fours, chambres froides, ligne de self, machine de plonge, lave-batteries). Ce budget prévisionnel du SRH pourrait faire l'objet d'une clause de revoyure en cours d'année par le biais d'une décision budgétaire modificative.

B – Section d'investissement

Aucun investissement n'est prévu au budget initial 2024.

Conclusion :

Un budget prévisionnel 2024 avec un total de dépenses de 737 486 € pour un total de recettes de 719 221 € soit un résultat prévisionnel du budget 2024 négatif de 18 265 € (expliqué au service ALO).

L'état récapitulatif des emplois dont le total de la masse salariale des personnels du collège Paul Langevin est de 6 020 616.60 € est communiqué aux membres du Conseil d'Administration.

La Principale du collège Paul Langevin, Valérie Dupré-Micouleau.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2023

Budget primitif de l'exercice 2024 - collège Paul Langevin

SOMMAIRE

Page 1	Proposition de répartition de la DGF
Page 2	Origine des financements - Masse salariale
Page 3	Synthèse financement des projets du service AP
Page 4	Le service Activités pédagogiques (AP)
Page 5	Le service Vie de l'élève (VE)
Page 6	Le service Administration et Logistique (ALO)
Page 7	Calcul du service restauration et hébergement
Page 8	Le Service spécial " Restauration et Hébergement " (SRH)
Page 9	Opération en capital (OPC)
Page 10	Récapitulatif du projet de budget 2024
Page 11	Contrats entretien et sécurité 2024

La dotation globale de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental des Pyrénées Orientales s'élève à **154 167 €** pour l'année **2024**

La proposition de répartition de la dotation de fonctionnement est la suivante :

Service Administration et Logistique (ALO) / Part Patrimoine	2023 rappel	
Service Activités pédagogiques (AP) / Part Elèves	133 847,75 €	126 585,00 €
Le service Vie de l'élève (VE)	24 596,25 €	26 582,00 €
Service Restauration et Hébergement (SRH)	1 000,00 €	1 000,00 €
	10 000,00 €	-
Dotation Globale de Fonctionnement	169 444,00 €	154 167,00 €

Nombres d'élèves

1051
885

1045
880

Situation du fonds de roulement au 31/12/2022 :
Prélèvements sur FDR autorisés en 2023 :
Proposition de Prélèvement sur FDR pour 2024 :

166 439,47 euros
37 272,00 euros
18 265,00 euros

Etat des origines de financement - Budget 2024		
Compte	Libellé	Total
7062	Produits restaurant scolaire - Familles	443 271,00
7067	Contribution participant (sorties et voyages) - Familles	27 681,00
7411	Subvention ministère éducation nationale - Etat	20 462,00
7443	Subvention Département des Pyrénées Orientales - DGF 2024 (ODGF)	154 167,00
7443	Subvention Département des Pyrénées Orientales - Aide à la restauration (2RST)	71 420,00
7446	Crédits Européens	0,00
7468	Autres dons et legs (FSE, MAIRIE...)	2 220,00
7588	Contribution entre service de l'établissement	0,00
7083	Produits des locations	0,00
		0,00
		719 221,00

Etat des emplois - masse salariale : Année civile 2022		
Employeur	Fonctions	Masse salariale
Etat	Fonctions enseignement et formation	4 443 640,94
	Fonctions éducation, santé, social	328 062,01
	Fonctions de direction et d'administration	508 803,58
	Fonctions éducatives	190 092,02
Total Etat		5 470 598,55
Conseil Départemental	Fonctions entretien, maintenance et restauration	550 018,05
		6 020 616,60

Synthèse des financements des projets votés en CA pour 2024

Repère Projet d'Établissement	Intitulé du Projet	Part collège	Part FSE	Part familles	Divers	Date du vote en CA
AXE 1	Porter des valeurs Le témoignage/mémorial de Rivesaltes Visa pour l'image	345,00 €	270,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		200,00 €	0,00 €	120,00 €	0,00 €	29/06/2023
AXE 2	Faire réussir 8 PDEAC Rencontre Intergénérationnelle Eloquence et expression artistique Maths théâtre Concours d'éloquence et expression artistique Divers projets pédagogiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Etat: 360,00 €	29/06/2023
		50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		400,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		400,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		1 754,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30/11/2023
AXE 3	Coopérer Voyage en Provence Romaine Voyage en Irlande	878,00 €	750,00 €	9 750,00 €	0,00 €	28/09/2023
		1 871,10 €	900,00 €	17 811,00 €	0,00 €	28/09/2023
AXE 4	Être Eco-responsable Quelle eau pour les PO Le milieu marin à portée de main Cordées de la réussite Journée nature Bimer	450,00 €	0,00 €	0,00 €	CD66 : 4 050,00 €	29/06/2023
		411,00 €	0,00 €	0,00 €	CD66 : 1 649,00 €	29/06/2023
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	Etat : 3 000,00 €	30/11/2023
		62,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
		200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29/06/2023
Total		7 122,00 €	2 220,00 €	27 681,00 €	9 059,00 €	46 082,00 €

Section de fonctionnement - Service général

SERVICE GENERAL AP - Activités Pédagogiques

Ouvertures de crédits = "autorisation de dépenses"		2024	2023
Domaines	Contenu		
AXE1	Porter les valeurs	935,00	750,00
OTEMOIGNAGE	Le témoignage/mémorial de Rivesaltes	615,00	150,00
OVISA	Visa pour l'image	320,00	600,00
AXE 2	Faire réussir	27 614,90	24 469,95
OCNCOURS	Concours d'éloquence et expression artistique	100,00	0
OPDEAC	Plan départemental Education Artistique et Culturel	360,00	400,00
OELOQUENCE	Eloquence et expression artistique	500,00	0,00
ODIVERS	Divers projets pédagogiques	1 754,90	1 000,00
OENCONTRE	Rencontre intergénérationnelle	50,00	0,00
OTHEA.MATH	Maths théâtre	600,00	350,00
OCALLI	Atelier calligraphie	0,00	150,00
ODEBATS	Débats citoyens en Anglais	0,00	200,00
OMOYEN	Moyen age et Calligraphie	0,00	400,00
OFABLAB	Fabrication Laboratory	0,00	750,00
OCDI	Centre de documentation et d'information	5 500,00	4 700,00
OENS-G	Crédit d'enseignement général	12 800,00	12 000,00
OENS-SPE	Crédit d'enseignement spécialisé	800,00	720,00
13COR	Achat des carnets de liaison	1 912,68	2 125,20
13REP	Droits de copies d'œuvres	1 795,20	1 674,75
13MS	Achat des manuels scolaires	1 442,12	2 809,05
AXE 3	Coopérer	31 960,10	49 406,25
OPROVENCE	Voyage en Provence Romaine	11 378,00	0,00
OIRLANDE	Voyage en Irlande	20 582,10	0,00
OMEDITER	A la découverte de la méditerranée romaine	0,00	550,00
OROMAINES	Voyage en terres romaines	0,00	7 666,40
OALSACE	Voyage en Alsace	0,00	26 278,00
OCATALOGNE	Voyage en catalogne	0,00	14 911,85
AXE 4	Etre accessible, Innovant et éco-responsable	4 123,00	280,00
OMARIN	Le milieu marin à portée de main	411,00	0,00
OEDD	Voyage de la classe spécialisée - Quelle eau pour les PO	450,00	280,00
13COR	Les cordées de la réussite	3 000,00	0,00
OJUN	Journée Nature	62,00	0,00
OBIMER	BIMER	200,00	0,00
Total AP		64 633,00	74 906,20

Prévisions de recettes		2024	2023
Domaines	Libellé compte		
Activités <td></td> <td></td> <td></td>			
	Contenu	Compte	Libellé compte
ODGF	Dotation de fonctionnement affectée au service AP (projets et voyages compris)	744310	Subventions du département PO
OFAMILLES	Participation des familles	706700	27 681,00
OFSE	Participation du Foyer Socio Educatif	746800	2 220,00
13C.GLOB	Crédits globalisés	741110	Subv ministère de l'éducation nationale
OEUROPE	Crédits européens	7446	Subv Union européenne
OMAIRIE	Dons Mairie (voyage)	7468	0,00
OPDEAC	Action culture - PDEAC	7411	Subv ministère de l'éducation nationale
13CDR	Cordées de la réussite	741110	Subv ministère de l'éducation nationale
Total AP		64 633,00	77 715,25

Section de fonctionnement - Service général

SERVICE GENERAL VE - Vie de l'Elève

Ouvertures de crédits = "autorisation de dépenses"			
Domaines	Contenu	2024	2023
AXE 1 : Porter les valeurs			
	Accompagner nos futurs citoyens responsables		
01NFIR	Infirmierie	1 000,00	1 000,00
16ADE	Autres dépenses éducatives (FORMATION AU PSC1 / GQS)	0,00	1 893,89
AXE 2 : Faire réussir			
	Garantir l'équité sur le territoire		
16FS-C	Fonds social des collèges	8 000,00	13 500,00
2RST	Aide à la restauration CD66	71 420,00	58 720,00
16AE-DF	Accompagnement éducatif - devoirs faits	4 312,00	4 500,00
Total VE		84 732,00	79 613,89

Prévisions de recettes					
Domaines	Contenu	Compte	Libellé compte	2024	2023
2RST	Aide à la restauration	7443	Subvention spécifique du département PO	71 420,00	58 720,00
00DGF	Frais d'infirmierie	7443	Dotation Globale de fonctionnement CD66	1 000,00	1 000,00
16FS-C	Fonds social des collégiens	7411	Subv ministère de l'éducation nationale	8 000,00	13 500,00
16ADE	Autres dépenses éducatives	7411	Subv ministère de l'éducation nationale	0,00	1 893,89
16AE-DF	Devoirs faits	7411	Subv ministère de l'éducation nationale	4 312,00	4 500,00
Total VE				84 732,00	79 613,89

Section de fonctionnement - Service général

Service ALO - Administration et Logistique

Ouvertures de crédits = "autorisation de dépenses"				
Domaines	Contenu	2024	2023	
AXE 4 : être accessible, innovant et éco-responsable		144 500,00	152 297,75	
OCOM	Conforter la communication (affranchissements - SMS)	8 500,00	8 500,00	
OLOGIST	Assurer un climat de travail serein (logistique)	30 000,00	39 000,00	
OENTRETIEN	Assurer un climat de travail sécurisant (réparations - contrats)	23 000,00	22 797,75	
OREPRO	Coût copies	0,00	13 000,00	
OEAU	Consommation eau	10 000,00	10 500,00	
OEELEC	Consommation électricité	55 000,00	40 000,00	
OGAZ	Consommation gaz	18 000,00	18 500,00	
AXE 3 : Coopérer		350,00	350,00	
OGROUP.AC	Participer aux frais groupement AC	350,00	350,00	
OP-SPE : AMORTISSEMENTS		0,00	116,61	
OAMOR	Amortissements issus de financements par fonds de roulement	0,00	116,61	
Total ALO		144 850,00	152 764,36	

Prévisions de recettes					
Domaines	Contenu	Compte	Libellé compte	2024	2023
GENERAL				126 585,00	152 647,75
ODGF	Dotation fonctionnement affectée au service ALO	7443	Subventions du département	126 585,00	133 847,75
OCONT-SRH	Contrib. usagers du SRH aux charges de fonctionnement	7588	Contributions entre services de l'établissement	0,00	15 000,00
OPRODLOC	Produit des locations	7083	Locations diverses	0,00	3 800,00
OP-SPE : AMORTISSEMENTS				0,00	0,00
OONEUT		777	Quote-part subv d'invest virée résultat de l'ex.	0,00	0,00
Total ALO				126 585,00	152 647,75

CALCUL DETAILLE DU BUDGET SRH 2024

1- Prévisions de recettes				
ELEVES		Nb repas	Tarif unitaire	Montant
DEMI PENSIONNAIRES AU FORFAIT / 4 jours	880 Demi-pensionnaires x 139 jours	122 320	3,55 €	434 236,00 €
ELEVES AU TICKET JETABLE	octobre 2022- septembre 2023	200	4,40 €	880,00 €
COMMENSAUX		Nb repas	Tarif unitaire	Montant
PERSONNEL DE CATEGORIE C	octobre 2022- septembre 2023	1100	3,65 €	4 015,00 €
PERSONNEL DE CATEGORIE B	octobre 2022- septembre 2023	0	4,40 €	- €
PERSONNEL DE CATEGORIE A	octobre 2022- septembre 2023	900	4,60 €	4 140,00 €
PERSONNES EXTERIEURES	octobre 2022- septembre 2023	0	5,50 €	- €
TOTAL RECETTES				443 271,00 €

Section de fonctionnement - Service spécial

SERVICE SPECIAL SRH - Service Restauration Hébergement

Ouvertures de crédits = "autorisation de dépenses"			
Domaine	Contenu	2024	2023
Activités	CREDIT NOURRITURE	403 586,00	401 535,00
	Achat de repas UDSIS	393 086,00	391 035,00
	Achat de denrées	10 500,00	10 500,00
	CHARGES GENERALES	39 685,00	39 550,00
	Frais huissier / bancaires	1 000,00	750,00
	Contribution entre services de l'étab.	0,00	15 000,00
	Consommation eau	2 975,00	0,00
	Consommation électricité	13 210,00	0,00
	Contrats d'entretien et de maintenance cuisine	8 500,00	9 800,00
	Produits d'entretien	9 000,00	9 000,00
	Matériel / Fournitures diverses	2 500,00	2 500,00
	Complément d'équipement	1 500,00	1 500,00
	Travaux entreprises extérieures	1 000,00	1 000,00
Total SRH		443 271,00	441 085,00

Prévisions de recettes					
Domaines	Contenu	Compte	Libellé compte	2024	2023
ODP	Recette demi pensionnaires	7062	Produits de la restauration scolaire	434 236,00	421 348,50
OTR	Tickets repas	7062	Produits de la restauration scolaire	9 035,00	9 736,50
ODGF	Subvention du CD66	7433	Dotation liaison froide	0,00	10 000,00
Total SRH				443 271,00	441 085,00

Section Investissement

Ouvertures de crédits = "autorisation de dépenses"			
Domaine	Activités	2024	2023
DIVERS	Autres dépenses		
Total OPC		0,00	0,00

Recettes					
Domaines	Activités	Compt	Libellé compte	2024	2023
DIVERS					
Total OPC				0,00	0,00

COLLEGE Paul LANGEVIN - ELNE - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	OUVERTURES DE CREDITS	PREVISIONS DE RECETTES	Différence Recettes-Dépenses	
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	64 633,00	64 633,00	0,00	
VIE DE L'ELEVE	84 732,00	84 732,00	0,00	
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	144 850,00	126 585,00	-18 265,00	
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	294 215,00	275 950,00	-18 265,00	
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	443 271,00	443 271,00	0,00	
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	443 271,00	443 271,00	0,00	
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	737 486,00	719 221,00	-18 265,00	

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00

Contrats ENTRETIEN et SECURITE

Intégration à PREPA RCBC 2024

Service ALO/AXE 4/OENTRETIEN

Nom de l'entreprise	Désignation	Montant
PYRETEC	Maintenance et assistance technique centralisée - GTC	600,00
QUADIANT	Location et entretien machine à affranchir	610,00
INDEX EDUCATION	Licence Pronote	1 850,00
INDEX EDUCATION	licence EDT	500,00
INDEX EDUCATION	Hébergement site	920,00
OTIS	Maintenance ascenseur	1 850,00
MAIF	Assurance collège + véhicules	2 250,00
MTM BUREAUTIQUE	Location et entretien copieurs et imprimantes	1 500,00
TDS	Retrait des déchets dangereux (infirmierie)	200,00
CHUBB DELTA	Maintenance système protection intrusion	900,00
PRESTO MS	Licence pour la gestion des manuels scolaires	450,00
Total ALO/AXE 4/OENTRETIEN		11 630,00

Service SRH/CHARGES GENERALES/OCONTRATS

Nom de l'entreprise	Désignation	Montant
TURBO SELF	Télémaintenance du système biométrie	1 600,00
CFC SERVICE	Entretien des appareils de cuisine	3 000,00
CAMP - Labo départemental	Contrôles denrées et surfaces	1 200,00
La Pyrénéenne	Nettoyage et dégraissage des hottes de cuisine	0,00
TRANSPORT TREBUT	Retrait bio-déchets	2 700,00
Total SRH/CHARGES/OCONTRATS		8 500,00



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Paul Langevin
ELNE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 Novembre 2023

Remise Gracieuse

Créances			
Elève 1	Créance 2022- TR3		61,80 €
Elève 2	Créance 2023- TR3		2,75 €
Elève 3	Créance 2023- TR3		61,35 €
Elève 4	Créance 2022- TR3		26,40 €
Elève 5	Créance 2022- TR2		55,30 €
Elève 6	Créance 2022- TR3		61,90 €
Elève 7	Créance 2022- TR3		32,20 €
		Total	301,70 €

Arrêté à la somme de : **Trois cent un euros et soixante dix centimes**

Fait à Elne, le 30 Novembre 2023



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Paul Langevin
ELNE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 Novembre 2023

Admission en non-valeur

Créances			
Elève 1	Créance 2022- TR3		1,00 €
Elève 2	Créance 2021- TR1		128,70 €
Elève 3	Créance 2022- TR2		128,70 €
Elève 4	Créance 2022- TR3		138,60 €
Elève 5	Créance 2023- TR2		148,35 €
Elève 6	Créance 2023- TR3		41,40 €
Elève 7	Créance 2021- TR1		171,60 €
Elève 8	Créance 2021- TR3		108,90 €
Elève 9	Créance 2022- TR1		179,40 €
Elève 10	Créance 2022- TR2		141,90 €
Elève 11	Créance 2022- TR3		138,60 €
Elève 12	Créance 2023- TR2		148,35 €
Elève 13	Créance 2023- TR3		141,45 €
Elève 14	Créance 2021- TR1		165,00 €
Elève 15	Créance 2021- TR3		25,60 €
Elève 16	Créance 2022- TR2		141,90 €
Elève 17	Créance 2022- TR3		132,00 €
		Total	2 081,45 €

Arrêté à la somme de : **Deux mille quatre vingt un euros et quarante cinq centimes**

Fait à Elne, le 30 Novembre 2023



21 Présents

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2023
 sous la présidence de Mme Valérie DUPRÉ MICOULEAU

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	EMARGEMENT
Chef d'établissement : Mme Valérie DUPRÉ MICOULEAU	
Principal adjoint : M. Jean Gabriel LEROUX	
Gestionnaire : Mme Daniele ALIAGA	
Conseillère Principale d'Education : Mme Valérie MENDES	
PERSONNALITES	
<i>de la collectivité de rattachement</i> : 1 : M. Nicolas GARCIA	Excusé
2 : Mme Marie Pierre SADOURNY	
<i>De la communauté des communes</i> : Mme Maria CABRERA	
<i>De la commune siège</i> : Mme Anabelle ARANDA	
- <i>qualifiées</i> 1 – M. Jacques FAJULA	
2 – M. Jean Claude PAIRET	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS	
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>	
1 – Mme Eva DELGADO	
2 – M. Ignacio VALENZUELA	
3 – M. Yannick FARNOS suppléant Jacques ADAMO	
4 – Mme Claire PEDOUSSAUT	
5 – Mme Brigitte CEREZA MR NORMAND	
6 – Mme Marion BAILLES suppléante Alicia PARRA	
7 – Mme Marion CARRIERE Audrey MATHIAS - JOLY	
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S</i>	
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES	
<i>Parents</i> 1 – Mme Karine SANCHIS (RPE)	
2 – Mme Amandine HAMADI (RPE)	
3 – Mme Nadia ASOUTI (RPE)	
4 – Mme Virginie GUIBERT (RPE) suppléante Mme TROGER	
5 – Mme Anissa NOURI (RPE)	
6 – Mme Jeanne Marie NOEL (FCPE)	
7 – Mme Cécilia PETITJACQUES (FCPE)	
<i>Elèves</i> 1 – M. Angel ESPOSITO	
2 – M. Aaron MUNOZ MARTY	
3 – Mme Louison BALAGUER	
MEMBRES CONSULTANTS	
1 – Mme Marilyn STRIEBICH	



1 avenue Georges Charpak 66200 ELNE
☎ 04.68.22.11.15 ☎ 04.68.37.92.63
cc.0660523k@ac-montpellier.fr

Elne, le 20 novembre 2023



La Principale

A

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil
D'Administration

Objet : Conseil d'Administration.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer aux travaux du Conseil d'Administration qui se réunira le :

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 À 17 h 45.
SALLE E. EIDENBENZ

ORDRE DU JOUR

Point 1	Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration	Pour adoption
Point 2	Affaires financières : - Budget 2024 + annexes - Remises gracieuses - Admission en non-valeur	Pour vote
Point 3	Prévisions d'effectifs (si retour de la DSDEN)	Pour information
Point 4	Contrats et conventions	Pour vote
Point 5	Questions diverses	

Les éventuelles questions à ajouter à l'ordre du jour seront portées à ma connaissance par écrit pour mardi 28 novembre à 17 h.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

La Principale

V. DUPRÉ MICOULEAU.

